



# Formation tractoriste pour salariés viticoles

## Formation courte

- > Connaître les techniques de pulvérisation : utilisation et réglage du pulvérisateur
- > Comprendre le rôle de l'activité biologique sur le fonctionnement, la fertilité et la durabilité des sols
- > Conduire un tracteur attelé avec un outil de travail de sol et comprendre les impacts de la pratique agricole sur le sol

## Contenu de la formation

- ✔ Utiliser et régler un pulvérisateur en viticulture : connaître les techniques de pulvérisation, étudier les organes du pulvérisateur, régler et contrôler du débit du pulvérisateur, apprécier la qualité de la pulvérisation, entretenir le pulvérisateur, connaître la réglementation liée à l'utilisation du pulvérisateur
- ✔ Comprendre le rôle de l'activité biologique sur le fonctionnement, la fertilité et la durabilité des sols
- ✔ Conduite de tracteur attelé avec un outil de travail de sol : comprendre les impacts de la pratique agricole sur le sol, atteler différents outils de travail de sol et manipuler et tracter les outils de sol en sécurité

## Moyens et modalités pédagogiques

### ✔ Moyens pédagogiques

- Table de dessin en entreprise
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Une exploitation viticole, un chai et un point de vente
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

### ✔ Modalités pédagogiques

- Des mises en situation pratiques
- Démonstrations et analyse de sol
- Echanges

La réussite se cultive ici.

Dates :  
10, 11, 17 et 18 octobre 2023  
12, 13, 19 et 20 mars 2024  
9, 10, 16 et 17 avril 2024

Durée :  
4 jours - 28 h

Financement :  
À déterminer selon votre statut

Intervenant :  
Jean-Philippe FINES et Etienne PERDRIAU



## Modalités pratique et d'inscription

- Compléter et retourner la fiche d'inscription à télécharger sur le site internet
- Une fois les pré-requis validés, le stagiaire reçoit une convention de formation (un document obligatoire, contractuel et nominatif)
- Valider l'inscription en complétant (signature et cachet d'entreprise) et retournant la convention \* adressée par le CFPPA

Après acceptation, le candidat reçoit un mail de confirmation d'inscription. Une convocation de formation précisant notamment le lieu, la date, les horaires et le programme d'action est envoyée au stagiaire environ 10 jours avant le stage.

*\* Sans réception d'une convention de formation valide par le stagiaire, la place en formation ne sera pas maintenue et les conditions générales seront appliquées.*

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.



## Modalités d'évaluation/validation

Bilan de formation et attestation de formation.

## Public concerné - Pré-requis

- Formation ouverte aux salariés viticoles
- Avoir déjà conduit un tracteur dans un cadre professionnel



Contact : Raphaël HAMZA - T. +33 (0)2 41 40 21 30  
raphael.hamza@educagri.fr

Assistante formation : Corinne RESCHE - T. +33 (0)2 41 40 21 30  
corinne.resche@educagri.fr

→ [pisani49.fr](http://pisani49.fr)